



# RAPPORT d'ACTIVITÉ SUR LE FONCTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE

## Année scolaire 2020-2021



### LES ELEVES ACCUEILLIS

#### Origine des élèves

	Nb	%	Nb	%	Nb	%	"Captation" Effectifs CM2	
Treillières École J.Fraud	35	26.1%	32	20.7%	30	19.2%	37	81 %
Treillières École A. Vincent	44	32.8%	55	35.5%	57	36.5%	63	90 %
Grandchamp des Fontaines École La Futaie	6	4.5%	13	8.4%	19	12.2%	13	146 %
Grandchamp des Fontaines École R. Desnos	23	17.1%	12	7.8%	29	18.6%	30	97 %
Vigneux / La Pâquelais École Ch. Perrault	10	7.5%	19	12.2%	9	5.8%	10	90 %
Autres étab. Publics	10	7.5%	19	12.2%	10	6.4%		
Autres étab. Privés	6	4.5%	5	3.2%	2	1.3%		
<b>Total</b>	<b>134</b>	<b>100%</b>	<b>155</b>	<b>100%</b>	<b>156</b>	<b>100%</b>		
	<b>R 2018</b>		<b>R 2019</b>		<b>Rentrée 2020</b>			

#### Effectifs / Structure

	Rentrée 2018			Rentrée 2019			Rentrée 2020			Rentrée 2021		
	Eff	Nb cl	Moy	Eff	Nb cl	Moy	Eff	Nb cl	Moy	Eff	Nb cl	Moy
6 <sup>ème</sup>	134	5	26.8	157	6	26.2	156	6	26	196	7	28
5 <sup>ème</sup>	145	5	29	138	5	27.6	157	6	26.2	156	6	26
4 <sup>ème</sup>	113	4	28.25	139	5	27.8	135	5	27	150	6	25
3 <sup>ème</sup>	106	4	26.5	114	4	28.5	134	5	27	136	5	27.2
<b>Total</b>	<b>498</b>	<b>18</b>	<b>27.6</b>	<b>548</b>	<b>20</b>	<b>27.4</b>	<b>582</b>	<b>22</b>	<b>26.5</b>	<b>638</b>	<b>24</b>	<b>26.6</b>

Une constante demeure :

**Des élèves globalement en réussite et un groupe (proportion équivalente) en difficulté à accompagner.**

Un enjeu constant pour le collège ⇒ accueillir et accompagner sous un même toit tous les élèves confiés à l'établissement et développer pour chacun une ambition pour réussir son parcours collège.

Au-delà du constat relatif aux effectifs, la population scolaire, dont l'augmentation est continue et régulière, on peut notamment rendre compte du constat relatif à l'origine socio-professionnelle des élèves. On observe que les PCS favorisées sont supérieures à ce qui est constaté au niveau départemental et académique. Les PCS favorisées diminuent sensiblement au bénéfice d'une légère augmentation des PCS moins favorisées. **La mixité sociale se développe.** L'observation de ces données constitue une source d'analyse parmi d'autres.

Les pourcentages de boursiers inférieurs à ceux observés au niveau académique. Ces situations étant quantitativement moins nombreuses que dans d'autres établissements et il convient pour autant d'y être très attentif pour bien les traiter.

En dépit du travail important d'information combiné gestionnaire/CPE/AS, les taux de boursiers sont donc au niveau observé.

Il est souvent difficile d'amener les familles à constituer le dossier de bourses en dépit des relances effectuées.

Le travail développé par le service de gestion en lien avec le conseiller principal d'éducation et l'assistante sociale est conséquent pour identifier et aider les familles dans cette démarche.

*Il y a ainsi une particularité sur le territoire concerné que nous avons essayé d'analyser. En effet sur cet espace rural on observe une population qui dispose de moyens pour s'installer à la campagne en périphérie de la ville dans des conditions de maîtrise de leur budget et d'autres pour des raisons diverses (perturbations professionnelles, familiales...) font ce choix dans un contexte économique plus contraint avec notamment des situations de surendettement. Il en résulte des contextes avec des foyers qui affichent des niveaux de revenus ne permettant pas de prétendre à des bourses mais dont la situation financière peut être ou est fragile avec une difficulté à l'admettre à ce stade du parcours et de trajectoires sociales escomptées...*

*Le fonds social du collège peut alors prendre le relais et le fait mais encore faut-il que ces familles acceptent sociologiquement de présenter une demande d'aide... il arrive de fait que nous attribuons des aides en fonds social dont nous savons qu'elles permettront d'aider les élèves, ce qui est essentiel, mais convaincus que d'autres situations plus légitimes au regard des revenus l'auraient davantage justifié et nécessité sans que nous puissions convaincre ces familles de dépasser leur a priori pour requérir une aide.*

Un indicateur qui n'est pas formellement constitué mais qui impacte d'une certaine manière sur les conditions du travail scolaire doit être considéré. Il s'agit du nombre d'élèves ayant des parents séparés (toujours entre 20 et 25%). **Sans y voir de déterminisme**, cela peut toutefois constituer une source de difficultés pour les élèves concernés. Au niveau de leur organisation, les entretiens avec les élèves [avec la précaution qu'il convient d'avoir dans l'interprétation des situations et les contacts avec les familles] invitent à considérer que cet aspect n'est pas neutre à divers titres et qu'il faut simplement y être attentif.

Il est également à noter que, pour une très grande majorité des élèves, les deux parents exercent leur profession en dehors du territoire de la commune et travaillent à Nantes ce qui « allonge » le temps d'absence quotidien en dehors du foyer. La mise en place d'études après les cours est toutefois délicate en raison de l'organisation du service des transports scolaires qui concerne plus de la moitié des élèves. Le dispositif devoirs faits a été mis en place concernant 30% de l'effectif. Un dispositif "études encadrées" (intégrées à l'EDT) existe également.

## ■ FONCTIONNEMENT GENERAL

**Le projet d'établissement** couvre la période 2016-2021 et précise l'esprit et les orientations du travail à mener en relation avec les spécificités de l'établissement. C'est un texte de référence pour articuler les actions selon les besoins identifiés.

Trois axes ont été définis : 1 – Développer les parcours de réussite de tous : de l'ambition pour chaque élève

2 – Instruire, transmettre, évaluer

3 – Ouvrir, s'ouvrir... Grandir, s'épanouir

Dans toutes les disciplines – au-delà du suivi des programmes dans la perspective de la préparation des élèves aux échéances prochaines pour que chacun puisse suivre son parcours personnel d'études et de formation – des initiatives, des actions, des projets ont été encouragés et développés pour donner sens au projet.

Il convient de souligner la richesse des actions développées, l'engagement du collège et de ses différents acteurs pour traduire de façon aussi efficace que possible l'action du service public d'éducation pour les élèves accueillis.

Des visites dans les écoles sont à programmer selon possibilités liées au contexte sanitaire de manière à rencontrer les familles pour leur présenter le collège conformément à l'habitude prise en lien avec les écoles du secteur. Au-delà du principal, du principal adjoint et du/de la conseiller(ère) principal(e) d'éducation, des professeurs participeront probablement à ces visites. A noter aussi, autant que possible, la présence d'élèves qui font part de leur expérience et vécu. Des documents de communication sont réalisés pour donner les éléments de connaissance du fonctionnement du collège le Haut Gesvres aux futurs parents et élèves.

## **IL CONVIENT de NOTER et SOULIGNER les perspectives d'évolution des effectifs.**

Après avoir connu une baisse importante des effectifs de 2008 à 2014, depuis six années cet enjeu fort pour le collège a été rappelé. Il convenait de veiller à être présent au rendez-vous de la reprise démographique : une reprise qui était prévisible et observable dans les cohortes des écoles du secteur.

Depuis l'année 2016/2017 nos effectifs ne cessent d'augmenter.

Le collège le Haut Gesvres est attractif.

Le travail effectué est reconnu.

De nombreuses actions sont développées en lien avec la mise en œuvre de la réforme autour de l'accompagnement personnalisé pour faciliter la transition école-collège en 6<sup>ème</sup> notamment. De la co-animation est organisée de manière régulière dans l'emploi du temps en français, mathématiques et histoire-géographie.

Sur d'autres niveaux les moyens de la dotation supplémentaire (3 heures par division) sont utilisés en LVA (anglais) et LVB (espagnol).

La LVB allemand est débuté dès la 6<sup>ème</sup> et le collège compte une centaine de germanistes.

Des moyens ont été orientés en lien avec les équipes des scientifiques concernées pour permettre des dédoublements en sciences de façon ciblée en 6<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>.

Le travail mené au CDI permet un repositionnement de cette ressource vers les élèves avec des créneaux spécifiques pour les 6<sup>ème</sup> et les 3<sup>ème</sup> notamment. L'accès est possible à d'autres moments (en parallèle de créneaux d'études encadrées ou surveillées). L'activité du CDI est également développée sur la pause méridienne.

Des expositions ont été proposées durant l'année en lien avec l'éducation à l'orientation et le EPI.

Un travail a ainsi été développé dans le cadre des EPI en 3<sup>ème</sup> autour de la question de l'égalité homme-femme. Cela a permis aux élèves d'envisager de pouvoir présenter l'oral du DNB suite à ce travail envisagé sous différentes formes selon les classes.

Des émissions de radio ont été enregistrées au collège avec la Radio Alter'Nantes avec des entretiens avec des témoins venus échanger avec les élèves sur cette problématique.

En dépit du contexte sanitaire, l'association sportive a pu – dans le respect des protocoles – maintenir un niveau d'activité satisfaisant permettant d'entretenir le lien avec les élèves désireux de participer aux activités proposées.

Les voyages scolaires avec nuitées habituellement envisagés (Espagne, Italie, Allemagne) n'ont pas été organisés.

Lorsque cela a été possible des sorties scolaires ont été proposées mais le collège du fait de sa situation et des difficultés dans le secteur des transports ne peut programmer de déplacements vers Nantes pour profiter des ressources culturelles et patrimoniales.

Il faut encore noter qu'un galop d'essai (Lettres – Mathématiques – Histoire-Géographie) a été organisé dès octobre pour engager les élèves vers l'objectif du brevet. Des devoirs communs ont ensuite été organisés en sciences, en LV1, puis un brevet blanc. Cette démarche est un plus qui vient conforter une approche coordonnée dans la mise en œuvre des progressions pédagogiques dans les différentes disciplines tout en laissant à chacun la liberté d'organiser son enseignement.

Le dispositif Devoirs faits évoqué plus haut est actif. Huit créneaux ont été proposés, encadrés avec une dizaine de professeurs permettant l'accueil de 160/170 élèves (certains élèves sont inscrits sur plusieurs créneaux).

Les résultats au DNB sont satisfaisants et supérieurs aux résultats du département et de l'académie : 95.4% de réussite avec une bonne évolution aux mentions.

L'orientation des élèves de 3<sup>°</sup> d'une part et la gestion interne de la crise sanitaire d'autre part a particulièrement fait apparaître le travail mené par les équipes enseignantes pendant cette période et le lien conservé avec les familles.

Le collège est donc passé de 585 élèves à plus de 637 à ce jour (23/11/2021) répartis dans 24 divisions.

Rappelons qu'il en comptait 437 en 2015.

Une nouvelle augmentation est prévisible à la rentrée prochaine avec une ou deux divisions en plus et + de 50 d'élèves supplémentaire.

Il convient dès à présent de se projeter et la rentrée de septembre 2022 se profile donc avec 25 ou 26 divisions (690-700 élèves attendus), pourra être organisée selon une répartition de sept 6<sup>èmes</sup>, de sept 5<sup>èmes</sup>, de six 4<sup>èmes</sup> et cinq 3<sup>èmes</sup> mais il faut considérer l'année suivante qu'il faut anticiper... avec "x" divisions ?

Cette perspective ne sera pas possible ou très délicate sans des conditions matérielles adaptées car le collège a été calibré pour 600 élèves.

**L'évolution des effectifs est, pour les équipes, enthousiasmante car elle traduit la reconnaissance du travail produit mais elle est aussi préoccupante.**

Cette prévisible évolution a été signalée dès 2017/2018 en direction du Conseil départemental, des maires des communes et de l'inspection académique.

- **Continuité des enseignements / Remplacements de courte durée** : Le contexte sanitaire n'a pas permis de mettre en œuvre ce dispositif. Durant le premier semestre on aura toutefois remarqué une baisse de cette mise en œuvre en raison d'un changement dans l'organisation interne lié aux signalements des absences. Mais on observe aussi qu'il y aura eu moins de situations créées en raison de l'emploi du temps. Le principal adjoint en charge de suivi a été attentif à solliciter les professeurs qui répondent de façon favorable pour assurer au mieux le service. Les moyens ont été utilisés.

- **Le Conseil Écoles-Collège** a été réuni pour définir une approche commune et aussi cohérente que possible sur le cycle 3 sur des actions menées en commun autour de l'accueil des CM2 et au sujet des informations vers les familles. Dans la continuité de cette articulation et d'un point de vue plus opérationnel et pédagogique centré sur les élèves, des **conseils de cycle** ont été tenus associant professeurs du primaire et du secondaire organisée au collège. Ces temps de formation et de mutualisation sont importants, ils ouvrent les participants sur des perspectives pédagogiques multiples contribuant à développer de meilleures solutions pour l'accueil des écoliers au collège. Une réunion d'harmonisation a eu lieu en juin pour un partage d'informations qui est essentiel et qui aide très utilement et avantageusement les professeurs du collège et la Vie Scolaire pour la constitution des classes. Les professeurs des écoles ont préparé cet échange sur un tableau commun à l'initiative du collège depuis quatre années afin de faciliter la lecture des informations par les professeurs du collège et les échanges. Les CM2 n'ont pas été accueillis en "immersion" au collège.

- **Communication et valorisation** du travail mené au sein du collège ⇒ Les initiatives développées depuis 2015 ont été poursuivies et renforcées : "Lettre" d'informations (IHG – Inf Haut Gesvres) / "Fiches Infos" / Site internet du collège / Opération "Portes ouvertes" / Visite dans les écoles du secteur de recrutement, un livret réalisé avec la participation d'annonceurs locaux a été édité et sera distribué lors de visites dans les écoles, etc...

- **Le règlement intérieur du collège** a été réécrit en 2016. Ce travail a été mené avec différents acteurs : Vie scolaire, élèves, parents puis a été adopté en Conseil d'administration. C'est un outil opérationnel. Le document est clair et répond au problème de l'établissement en lien avec la volonté d'apaiser le climat scolaire.

- **Vie Scolaire** – Ce service a continué de poursuivre le travail important effectué permettant des progrès sur le plan éducatif en complémentarité avec le travail mené sur le plan pédagogique. Le conseiller principal d'éducation a redéfini les orientations de travail de l'équipe des assistants d'éducation qui apparaissent à la satisfaction des professeurs comme des interlocuteurs plus impliqués dans des actions de suivi complémentaires. Il y a une articulation plus nette qui est développée (et peut l'être encore davantage) entre le travail en classe et les temps en dehors de la classe. Les résultats obtenus et rapportés ci-après sont le fruit des actions, orientations et initiatives prises.

Renforcement du tutorat inter-classes : priorité articulation 6<sup>ème</sup> – 4<sup>ème</sup> - Les objectifs ont été définis et concertés avec le CPE du collège. Les professeurs sont pleinement entrés dans cette mise en œuvre en s'impliquant efficacement au moment de la rentrée. Les professeurs se sont appropriés ce temps en lien avec la vie scolaire. Cette action permet de conforter et de développer des orientations de travail avec les élèves sur la **thématique de la responsabilisation des élèves dans les relations interpersonnelles**. Cette action interne a été initiée avec nos moyens propres dans le cadre d'une opération pour sensibiliser les élèves à l'importance de l'accueil des nouveaux collégiens qui a ainsi pu être organisée. Il y a encore bien à faire sur les questions de respect et des relations interpersonnelles : c'est un axe perpétuel. Cette année a également vu la création et l'installation du CVC (Conseil de la Vie Collégienne). Une réunion a été tenue avec l'évocation de différentes pistes. L'avis des élèves a été pris en compte dans la rédaction de corrections du règlement intérieur. Travail à poursuivre...

L'**objectif** – tel que nous l'avons envisagé avec le CPE – est **d'essayer** pour "irriguer" l'ensemble du collège en complément d'autres opérations internes plus classiques. Il nous est apparu que cette action contribue à améliorer le climat scolaire.

La petite salle du foyer répond aux besoins des élèves qui s'approprient progressivement cet espace selon les règles définies par la Vie Scolaire.

Absences et absentéisme / Retards / Punitions et sanctions... : Ces niveaux ont été abaissés.

Le suivi régulier des élèves, le contrôle des carnets de correspondance par les équipes pédagogiques et éducative et aussi une approche bienveillante contribuent à maintenir un climat serein. Durant la pause méridienne les incivilités ont été en nombre limité. Le climat sur la cour de récréation a été plus serein avec la mise en place d'activités sportives, l'ouverture du foyer. Le tutorat des élèves 6<sup>ème</sup> par des élèves de 4<sup>ème</sup> a contribué au rapprochement entre les générations et à l'amélioration des conditions du «bien vivre ensemble» que l'équipe Vie Scolaire veille à entretenir auprès des élèves.

- **Pôle Santé** – Le collège bénéficie de la présence d'une infirmière en service continu sur la semaine en dehors des temps qu'elle assure auprès des écoles, ce qui participe également de la liaison écoles-collège et qui est important au niveau du suivi des élèves : écoliers puis collégiens. Différentes formes d'intervention de l'infirmière doivent être distinguées au sein du collège.

Infirmier : Il ne peut être question d'évoquer un bilan annuel comme établi traditionnellement.

Il convient de souligner dans la période rencontrée l'engagement de l'infirmière qui a apporté son expertise durant la période de reprise et contribué aux résultats obtenus quant aux retours des élèves.

- **CESC** – Le comité d'éducation à la santé et la citoyenneté connaît un contexte particulier avec une difficulté globale à pouvoir enclencher des actions. Différents axes participent pleinement à la vie de l'établissement et à son amélioration sont à entretenir.

Le CESC demeure actif sur les questions de développement durable et d'éco-citoyenneté, d'alimentation en collectivité, de santé et le collège est labellisé E3D "excellence". Les actions initiées les années précédentes sont poursuivies et enrichies sous l'effet de l'engagement des professeurs en lien avec le référent E3D (professeur de sciences physiques), il convient d'évoquer : les ruches, la mare et le projet d'éco-pâturage... autant d'actions dans lesquelles des professeurs sont bien impliqués et l'un d'entre eux plus particulièrement ainsi que l'agent d'entretien. Les personnels de restauration est également soucieux d'apporter sa contribution à des orientations dans leur domaine spécifique.

- **Travaux et aménagements** : Des interventions du Conseil Départemental visent à entretenir le bâti en fonction des possibilités d'investissement de la collectivité en prenant en considération différents aspects liés à la sécurité et à l'amélioration du cadre de travail et de vie.

. Différents points mériteraient d'être examinés. Il n'y a ainsi pas eu et dès l'origine de préau qui aurait son utilité sans qu'il faille développer un argumentaire justifiant ce besoin. Mais c'est là un investissement conséquent dont le collège comprend qu'il nécessite des décisions multiples.

. Les galeries couvertes dans la cour qui ne protègent pas des intempéries montrent des signes d'usures notables.

. Les toilettes constituent toujours un (voire LE) point noir du collège évoqué à maintes reprises en conseil d'administration par les familles et les élèves.